

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Casablanca 20000 - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de
 Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie
M22- 0014876

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5763

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

DIRAI ABDELFETTAH

Date de naissance : 1958

Adresse : Lat Al Khazama 1m 197 El Etg 1 Casablanca

Tél. : 0667 14 32 83

Total des frais engagés : 1440,80 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur MEKKI TOUHAMI

Neuro-Psychiatre

Ex-Professeur à la Faculté de Médecine

55, Rue des Hôpitaux - Casablanca

Tél: 05 22 22 71 13

INPE: 091157461

Date de consultation : 09 / 05 / 2023

Nom et prénom du malade : DIRAI ABDELFETTAH Age : 1958

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Alzheimer

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : P32, G20

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15 / 05 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/05/2023	C2NDSY	# 4,00€		DR. MAMOUN KHAMIS Psychiatre et Psychothérapeute Casablanca 15/4/23

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DATTIER n° 05 Haj Fatah 5 Lissasta, Casablanca	09/05/23	11140,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

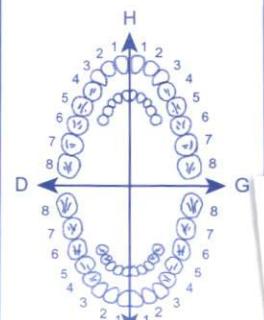
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

Le praticien est prié de pr

Important :

Veuillez joindre les radiogr

SOINS DENTAIRES



ESAC® 20 mg
ésoméprazole
28 gélules
PROMOPHARM S.A.

6 118000 241898

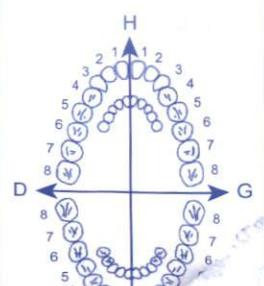
LOT 23006
PER 05/24
P.P.V 144DH50

Alpraz® 0,5 mg
28 comprimés sécables

6 118000 020530

LOT 230100
EXP 13/2025
PPV 35.70

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



Alpraz® 0,5 mg
28 comprimés sécables

6 118000 020530

LOT 230100
EXP 13/2025
PPV 35.70

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain setââ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

6 118000 061458

Médicament autorisé
وام مرخص به /
n° 34009 3284452 4

3 582910 080022
SANOFI

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain setââ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

6 118000 061458

Medicament autorisé /
n° 34009 3284452 4

3 582910 080022
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain setââ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

6 118000 061458

Médicament autorisé
وام مرخص به /
n° 34009 3284452 4

3 582910 080022
Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain setââ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

6 118000 061458

Medicament autorisé /
n° 34009 3284452 4

3 582910 080022
SANOFI

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain setââ Casablanca
SOLIAN 50mg, cp B 30
P.P.V : 85,10 DH
6 118000 061458

6 118000 061458

Médicament autorisé
وام مرخص به /
n° 34009 3284452 4

3 582910 080022
3 582910 080022

DATE DE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN

DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

Horloge

Docteur TOUHAMI Mekki

Spécialiste

Neuro Psychiatre

Ex Professeur à la Faculté
de Médecine, Casablanca
Psychothérapie

الدكتور التهامي المكي

إختصاصي

الأمراض النفسية والعصبية والعقلية

أستاذ بكلية الطب الدار البيضاء (سابقا)

العلاج النفسي



09 / 05 / 2023

D65



PHARMACIE
DATTHIER

Casablanca le

Mont Haj Fatah

⇒ S 298,00 MAD - 1
⇒ MADOPAR 250 mg - 4380
35,70 x 2

SV

SV

⇒ A 144,50 x 4
VALSTAL 20 mg - 1382
144,50 x 2

SV

SV



⇒ A 205 mg - 1382
144,50 x 2

SV



Durée du traitement

Prochain Rendez-vous

الموعد النقل : 08 / 07 / 2023
اقامة ابن رشد، 50 رoute des hospitales - الدار البيضاء
GSM : 06 61 06 07 83 Tél. : 05 22 22 71 139
الهاتف : 05 22 22 71 139

~~10,50~~

TRIVASTAL® 50mg LP

30 Comprimés enrobés
à libération prolongée



6 118 000 100287

~~10,50~~

TRIVASTAL® 50mg LP

30 Comprimés enrobés
à libération prolongée



6 118 000 100287

~~10,50~~

TRIVASTAL® 50mg LP

30 Comprimés enrobés
à libération prolongée



6 118 000 100287

~~10,50~~

TRIVASTAL® 50mg LP

30 Comprimés enrobés
à libération prolongée



6 118 000 100287

~~10,50~~

50 X 16 X 114 mm